

Conseil Communautaire du Grand Avignon, le Budget principal 2022 voté à l'unanimité



Même si Joël Guin présidait la séance, évidemment, c'est sa fonction, c'est le vice-président aux finances, Xavier Belleville qui a fait un « solo » puisque sur 69 délibérations à l'ordre du jour, une soixantaine étaient de son ressort.

A commencer par le Contrat avec la Région Sud « Nos territoires d'abord 2023 - 2027 » qui promet « une politique plus ambitieuse pour porter les objectifs du Plan Climat - Gardons une COP d'avance » chère au Président Renaud Muselier ainsi que le « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité Territoriale » (STRADDET). Sur un montant global de 130M€, plus de 20M€ seront dévolus à la gestion des déchets 850 000€, 2,5M€ pour les énergies renouvelables, notamment des panneaux photovoltaïques sur la commune de Vedène (250 000€), plus de 10M€ pour la mobilité, dont 8M€ pour la phase 2 du Tramway, 2, 125M€ pour les infrastructures cyclables, 2, 784M€ pour la maîtrise d'énergie des bâtiments publics (915 000 pour la rénovation du siège Grand Avignon incluant Créativa, pour la construction d'un pôle multi-activités à Caumont (225 000€) et 1,2M€ pour la réhabilitation de 3 résidences de logements sociaux de Grand Delta Habitat. Sont également prévus : 3, 454M€ pour requalifier les zones d'activités économiques, du MIN d'Avignon, des espaces publics du coeur d'Avignon et 877 000€ pour rénover le Jardin du Rocher des Doms.

Pour les 7 communes gardoises du Grand Avignon (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Grand, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-les-Avignon), c'est la Région Occitanie qui met la main à la poche avec son « Pacte vert » et son « Pacte pour le Gard » (2022-2028). Il s'agit de financer des études préliminaires et



la réalisation de 2 pôles d'échanges multimodaux, à Roquemaure et Villeneuve-les-Avignon pour 54 364€.

Le Grand Avignon touche aussi des aides du FEDER (Fonds européen de développement régional – Europe) à travers la Région Sud, « pour aider les quartiers urbains dégradés » (150 000€ à raison de 25 000€ par an entre 2022 et 2027), et à travers la Région Occitanie, là aussi « pour promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités ».

Délibération n° 9, le compte de gestion de l'exercice 2022, avec une longue intervention-explication de Xavier Belleville. « C'est la partie la plus fastidieuse de ce Conseil Communautaire, je vais essayer de la rendre intéressante. D'abord le compte est bon, la gestion est saine malgré le contexte – crise sanitaire, inflation, explosion du coût de l'énergie, augmenta tion des taux, conflit en Ukraine – nous avons tenu le choc, les grands équilibres financiers ont été maintenus ».

Suit un power-point sur ce compte administratif avec d'abord les recettes : 366M€, en augmentation de + 4,1% alors qu'en 2019-2021 (COVID), elle n'était que de 1,1%. Côté dépenses : 343M€. Ce qui contribue à un désendettement de 23M€ avec un auto-financement brut qui se maintient à plus de 39M€.





Les élus communautaires lors de la séance plénière du lundi 26 juin 2023.

Au-delà des chiffres, ces investissements permettent d'équiper les 16 communes du Grand Avignon et de réussir la transition écologique. Exemples de projets majeurs structurants (à hauteur $13M \in I$), avec la construction des parkings-relais de St-Chamand et Agroparc $(5M \in I)$, la baisse des tarifs du réseau de transports en commun Orizo $(700\ 000 \in I)$, l'achat de nouveaux bus et de Baladines électriques $(5M \in I)$, le réaménagement de la Gare multimodale d'Avignon, la création de pistes cyclables aux Angles, au Pontet, à Morières, Avignon, Pujaut et Villeneuve. A propos de transports en commun, une fois de plus, Jean-Pierre Cervantes a enfourché son cheval de bataille, son credo de la gratuité. Notamment pour les scolaires. « Ce n'est pas parce que nous avons de la trésorerie que nous pouvons jouer aux vases communicants et passer d'une ligne budgétaire à l'autre, ce n'est pas si simple » a répondu le vice-président en charge des finances.

Autres aménagements prévus, une unité de méthanisation à la station d'épuration de Courtine (8,2M€), la modernisation des déchetteries d'Avignon et de Velleron, l'extension de consignes de tri pour valoriser



l'ensemble des emballages en plastique et papier. Sont prévues également des installations d'aires de compostage collectif dans chaque commune du Grand Avignon (4,6M€), l'extension des réseaux d'eau, d'assanissement et du pluvial (6,9M€) et la restauration des berges du Mourgon à Caumont et de la roubine de Cassagne au Pontet.

La liste s'allonge avec la réalisation de l'aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage à Avignon sud. « Entre le TGV, l'autoroute et l'aéroport, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une aire d'accueil de qualité. Elle ne répond pas vraiment aux critères de sécurité, d'environnement et d'humanisme » regrette Mouloud Rezouali. L'élu en charge des finances acquiesce : « C'est mieux que rien mais ne ne peut pas s'en satisfaire, nous devons faire évoluer la situation ». Xavier Belleville continue avec l'extension de la pépinière d'entreprises Créativa (600 000€), l'adoption du PAT (Programme alimentaire territorial) pour 2,5M€ et enfin les subventions pour la culture (1,8M€).

Il a été question de l'opéra du Grand Avignon rénové pour une mise aux normes de l'accueil des personnes à mobilité réduite, du système électrique et de l'éclairage, de la climatisation, des loges, des fauteuils (puisque le public a grandi depuis 1847, date de son inauguration). « A mes yeux, c'est un service public de la culture » a dit Xavier Belleville, « D'où notre investissement important pour ce chantier qui a duré 4 ans et qui a coûté 26M€. Mais certains s'interrogent sur la programmation, heureusement, les recettes remontent, nous devons absolument retrouver un équilibre financier, nous sommes vigilants ». D'aucuns ont regretté qu'il attire trop peu d'habitants du Grand Avignon et beaucoup de spectateurs extérieurs au Vaucluse ». Réponse de l'élu « Je ne vais quand même pas demander un passeport à l'entrée ».

Avant de passer au vote, David Fournier a regretté le désengagement de l'Etat « Les dotations baissent alors que l'inflation explose, il faudrait qu'il y ait une péréquation entre les communes pauvres et les communes riches, que tous les habitants aient droit aux même services, aux mêmes aides ». « Hélas, on ne peut pas tout attendra de l'Etat » a conclu Xavier Belleville. La délibération a été votée à l'unanimité des 73 conseillers. Prochain session plénière : le 25 septembre.

Andrée Brunetti